

RAPPORT D'ACTIVITES 2014 / 2015

1. ENQUETES PUBLIQUES :

- **Projet de déclassement du domaine public communal d'une partie de la rue de Saint-Marc** : compte-rendu du 09/09/14.
SPCNE a rencontré le commissaire enquêteur le 01/09/2014 et n'a pas déposé de remarques.
- **PLU DE ST-NAZAIRE : Modification n°12** : comptes-rendus des 09/09/14, 14/10/14, 13/11/14, 09/12/14.
 - *Enquête sur une orientation d'aménagement pour le bourg de St Marc.*
 - *Intégration de nouvelles orientations d'aménagement sur des secteurs de renouvellement urbain : Sautron et Îlot Montesquieu (Manon Rolland).*
 - *Suppression de l'orientation d'aménagement sur l'îlot Cardurand.*
 - *Création d'un emplacement réservé sur le site d'Heinlex.*
 - *Modification du règlement et du zonage*SPCNE a déposé 3 contributions, l'une sur l'orientation d'aménagement de Sautron et Manon Rolland, l'autre sur l'aménagement du Bourg de Saint-Marc sur Mer et enfin sur la suppression de l'orientation d'aménagement de l'îlot Cardurand. SPCNE a rencontré le commissaire enquêteur le 15/10/2014.
Dans son rapport, le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable mais a demandé plus de concertation avec les habitants de St-Marc. SPCNE a fait une lettre en décembre à la mairie pour demander des réponses aux questions posées lors de l'enquête publique, la mairie a répondu en janvier en y joignant la version définitive du règlement du PLU zones UB1 et UT.
- **Projet de déclassement du domaine public de l'ancienne STEP de Sautron** : compte-rendu du 09/12/14,
SPCNE a consulté le dossier, mais pas de dépôt de remarques
- **PPA : Plan de Prévention de l'atmosphère Nantes –Saint-Nazaire** : compte-rendu du 12/05/15.
SPCNE étudie actuellement le dossier complexe, remarques à déposer avant le 22/05/15.

2. SAINT-MARC SUR MER :

- **Suite à la modification n°12 du PLU** : comptes-rendus des 09/12/14, 13/01/15, 10/02/15.
Sur recommandation du commissaire enquêteur, la Mairie a organisé des rencontres, en novembre et janvier avec les habitants et commerçants de St-Marc, réunions auxquelles SPCNE a assisté. Au courrier envoyé en décembre, la Mairie a répondu en précisant les modifications proposées relatives aux alignements et emplacements réservés. Cette modification a été approuvée en conseil municipal le 30/01/2015.
- **Rue du Commandant Charcot** : comptes-rendus du 09/09/14, 14/10/14, 13/11/14.
Suite à l'implantation de potelets rue Charcot sans concertation préalable et la mise à dispositions des containers d'ordures ménagères derrière ces potelets, sur le passage piétons, SPCNE a fait des courriers à la Mairie et à La Carene en juillet et août. SPCNE a pu alors rencontrer un responsable de la Carene, une solution a été trouvée avec le syndic de la propriété concernée.
- **VERRUE de St-MARC** : comptes-rendus des 09/09/14, 14/10/14.
SPCNE a été contactée par un riverain de ce bâtiment, une demande de permis de construire est déposée pour la construction de 5 logements derrière la façade construite. SPCNE a envoyé son analyse du PDC à la Mairie en juillet. La mairie a répondu en septembre annonçant qu'elle avait dû accorder ce PDC, le Tribunal Administratif l'ayant déboutée.
- **ILOT MOLLE** : comptes-rendus des 14/10/14, 10/02/15, 12/05/15.

Une présentation du projet a été faite au public en octobre et en mars avec des modifications notables par rapport au projet précédent. SPCNE a fait une lettre à la Mairie pour demander confirmation de notre interprétation. Réponse faite en avril confirmant l'orientation d'aménagement qui n'est qu'une intention d'urbanisation, la destination des terrains privés et ceux acquis par la municipalité, la hauteur maximale des bâtiments, les caractéristiques de la nouvelle voie.

3. **RUE DE LA VILLE HALLUARD** : comptes-rendus des 14/10/14, 09/12/14, 13/01/15, 10/02/15.
Suite à la dégradation notoire de cette rue, SPCNE, contactée par des riverains a écrit en septembre et octobre à la Mairie et La Carene, réponses faites en octobre et janvier pour nous informer du démarrage de travaux sur cette voie et ses trottoirs.
4. **NUISANCES sur la zone de BRAIS et RD 213**: comptes-rendus des 14/10/14, 13/11/14, 12/05/15.
 - **Nuisances dues aux entreprises** : comptes-rendus des 14/10/14, 13/11/14
Les riverains sont toujours gênés par les bruits occasionnés par les entreprises : circulation, compresseurs non isolés, merlons inefficaces. SPCNE a envoyé en octobre par courrier puis par mail, à la Préfecture un récapitulatif des réclamations faites depuis l'enquête publique de novembre 2010. Réponse faite fin octobre, mais pas d'information depuis sur la suite qui en a été donnée.
 - **Nuisances dues à la RD 213** : compte-rendu du 12/05/15.
En 2011, SPCNE a fait plusieurs courriers à la Préfecture et la DREAL, pour les nuisances sonores de la RD 213 du Pont de la Missaudière à la zone de Brais. Des études devaient être faites et de nouvelles mesures de bruit. La Préfecture nous a envoyé une lettre en avril 2015 pour nous rendre compte des éléments communiqués par le Conseil Départemental. Aucune évolution par rapport à la réponse donnée en 2011, pas de dépassement des seuils et pas de travaux envisageables, faute de financement.
5. **PROJET de RENOUVELLEMENT URBAIN de SAUTRON et ILOT MONTESQUIEU** : comptes-rendus des 14/10/14, 09/12/14.
SPCNE a participé à la présentation du projet par la municipalité en octobre. Les riverains sont inquiets de la densité des logements prévus et de la circulation induite. Dossier à suivre de près.
6. **RENOVATION GARE de SAINT-NAZAIRE** : comptes-rendus des 09/09/14, 14/10/14, 10/02/15.
SPCNE a assisté à la présentation faite par les élus et représentants de RFF et SNCF, en juillet et a envoyé sa contribution en septembre. La rénovation sera faite plus tard que prévu, l'appel à projet a dû être renouvelé, aucun projet n'ayant été retenu lors du 1er appel.
7. **DEMOLITION du SITE du MOULIN du PE** : compte-rendu du 12/05/15.
La démolition a commencé et SPCNE a été étonnée de voir que tout ou presque va être rasé contrairement aux propositions d'aménagement faites par le panel de citoyens en 2011 auquel SPCNE avait participé. Les raisons invoquées suite à enquête auprès de la Mairie sont squats, délabrement, mise en insécurité du bâti et non rachat de l'aile Est par le Lycée hôtelier.
8. **REVISION du PLU de SAINT-NAZAIRE** : compte-rendu du 12/05/15.
Dans la cadre de la concertation sur la révision du PLU, SPCNE a été invitée à une rencontre à la Mairie avec l'adjointe à l'Urbanisme et une responsable du service de l'Urbanisme. SPCNE a pu exposer ses vues sur les thèmes qui devront être abordés qui doivent coïncider réglementairement avec les intentions de la municipalité. Une première réunion est prévue le 05/06/2015 pour le recensement trames vertes et bleues (Marais, cours d'eau, parcs et jardins, zones dites "écologiques, EBC" ;
9. **PARC EOLIEN en MER sur le BANC de GUERANDE** : tous les comptes-rendus
Dans le cadre de l'Instance de Concertation et de Suivi sur le « Parc éolien en mer de Saint-Nazaire », SPCNE a participé à 2 groupes de travail « Emploi et économie » qui s'est réunie 2 fois et « Environnement et usages maritimes » qui s'est réunie 4 fois.
SPCNE a aussi participé aux réunions publiques à St-Nazaire et à des réunions plénières organisées à Nantes par la Préfecture, elle a aussi rencontré des responsables de RTE pour des informations très

concrètes sur les modalités de raccordement du réseau de la Courance à Prinquiau, exposant ainsi toutes les contraintes qui ont abouti à ce tracé.

SPCNE a refusé d'adhérer au Collectif mis en place par une association qui est contre l'atterrage sur la Plage de la Courance.

10. PLAN DE PREVENTION des RISQUES LITTORAUX :

SPCNE avait reçu les cartes des zones exposées à la submersion marine et à l'érosion du Croisic jusqu'à Saint-Nazaire et celles de la Baie de Bourgneuf Nord et a été invitée par la DDTM, à une rencontre en mars pour la présentation de leur démarche et pour recueillir nos remarques. SPCNE sera sollicitée pour l'élaboration de la réglementation à mettre en place.

11. CONSEILS DE QUARTIERS : comptes-rendus des 13/11/14, 14/10/14, 09/12/14, 13/01/15, 10/02/15, 12/05/15.

En octobre, SPCNE a postulé pour être intégrée aux conseils de quartiers, nous ne pourrions participer qu'à ceux de « Porcé, Kerledé, Front de mer, Parc paysager », et « Saint-Marc, Clos-du-Vigneau, Bollardiere ».

SPCNE a participé aux réunions de mise en place et s'est inscrite dans des groupes de travail :

- Pour le quartier du Front de Mer :
 - Développement durable : Réflexion sur le développement des espaces de jardins partagés (nomades ou non) Mise en place de composteurs communs...
- Pour le quartier de St-Marc :
 - Circulation, sécurité et stationnement : Stationnement gênant et circulation difficile dans le bourg l'été. Signalétique des parkings, sécurité routière et liaisons entre les différents quartiers : centre-bourg, Roches Noires, Pont d'Y....
 - Bien vivre ensemble : Définir ce qu'est le Bien Vivre Ensemble et comment il peut se traduire sur tout le périmètre du Conseil de quartiers. Lien inter générationnel, place des jeunes...

12. CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA CARENE : comptes-rendus des 13/11/14, 14/10/14, 09/12/14, 13/01/15, 10/02/15, 12/05/15.

SPCNE a souhaité poursuivre sa participation aux travaux du Conseil de développement durant les 5 années à venir. Le Président est titulaire, un vice-président suppléant.

SPCNE a participé aux 2 dernières réunions du groupe de travail sur le Plan Climat Énergie Territorial (PCET) de la CARENE et à la présentation de restitution des travaux du groupe de travail.

SPCNE est inscrite dans les groupes de travail sur le 3^{ème} programme Local de l'Habitat avec participation à des conférences, des séminaires et des visites.

Les ateliers PLH « La transition énergétique » et PLH « Le Vieillissement » se sont réunis une fois chacun en janvier.

Élaboration du SCOT 2 de la métropole Nantes-Saint-Nazaire. Présentation et appel à contribution auquel SPCNE n'a pas répondu compte-tenu du cadre imposé.

13. ELABORATION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES : comptes-rendus de 09/09/14, 14/10/14, 13/11/14.

Le Président SPCNE est membre des Personnes et Organismes Associées à l'élaboration des PPRT de Donges et de Montoir, le plan de Donges est déjà passé en enquête publique, reste celui de Montoir, deux réunions ont eu lieu pour aboutir au projet de règlement et recommandations communiqué en septembre. Nous ne connaissons pas encore les dates de l'enquête publique.

14. Commissions de Suivi de Site (CSS):

➤ **CSS de DONGES :** comptes-rendus des 09/12/14, 10/02/15.

Le président SPCNE représente l'UDPN 44 et un vice-président SPCNE représente la SPCNE à cette CSS.

Une réunion en décembre 2014, bilan annuel des sociétés Antargaz, Total et SFDM.

- **CSS du CET DE L'AIGUILLON à SAINT-MICHEL CHEF CHEF** : comptes-rendus des 13/11/14, 09/12/14, 13/01/15, 10/02/15.

Le Président SPCNE (membre suppléant) représente l'UDPN 44 qui est membre titulaire de la CSS (arrêté du 20/08/2012). Une réunion de la commission a eu lieu en novembre 2014 pour le rapport annuel 2013 et les résultats d'analyses du 1^{er} semestre 2014. Les associations contestent toujours les manques de mesures prouvant que le site laisse toujours échapper des lixiviats.

- **CSS de CUNEIX** : comptes-rendus des 13/01/15, 10/02/15.

SPCNE a écrit au Préfet en décembre pour réactiver cette CSS qui ne s'est pas réunie depuis septembre 2012. Une réunion aura lieu en 2015, non encore programmée.

15. **COMMISSION des CULTURES MARINES** : compte-rendu du 09/12/14.

Réunions à la Direction à la Mer et au Littoral de St-Nazaire, pour le suivi et attributions des Concessions.

16. **LA FLORENTEISE (commercialisation du Noir de Brière)** : compte-rendu du 12/05/2015.

Réunion annuelle à Missillac, le 22/04/2015, pour la présentation de leur bilan 2014 et le prévisionnel des travaux. SPCNE n'a pu y assister cette année.

17. **Union des Associations de Défense du Littoral (UADL)** : comptes-rendus des 13/01/15, 10/02/15..

SPCNE est membre de l'Union des Associations de Défense du Littoral. UADL nous a envoyé son communiqué suite au verdict du procès Xynthia.

18. **UDPN 44:**

SPCNE est membre de l'Union Départementale des Associations pour la Protection de la Nature de Loire Atlantique, et participe régulièrement aux Conseils d'Administration et Assemblées Générales. Notre président en est 1^{er} vice président.

Le Président de la SPCNE est nommé membre titulaire de la CSS du site de Kéraline à Herbignac (un vice-président SPCNE est son suppléant) et membre suppléant de l'UDPN 44 au sein de la CSS de la « concession du Pilier » et de la CSS de Montoir de Bretagne.

19. **CONSEIL DE DEVELOPPEMENT de la LOIRE ATLANTIQUE** : Invitations à des conférences chaque mois à Nantes.